Dax (40) : un marabout guinéen condamné pour escroquerie

28/09/2017 à 1h02

Absent à l'audience, le "Professeur Dramé" a été condamné à 4 mois de prison ferme pour escroquerie. L'une de ses victimes est Orthézienne.

Le tribunal de grande instance de Dax (Landes) a condamné un marabout, le "Professeur Dramé" à quatre mois de prison ferme pour escroquerie, selon France Bleu Gascogne. Il avait extorqué plusieurs milliers d'euros à des victimes crédules, dont une Orthézienne.

Le "Professeur Dramé" (on retrouve des annonces similaires mot à mot pour un certain "Professeur Cissé") a ciblé des proies faciles, âgées et dépressives. Deux des victimes ont porté plainte en 2013. Le marabout a été jugé lundi par le tribunal correctionnel de Dax. En son absence. Le "Professeur" s'est volatilisé.

Pour obtenir un "retour d'affection" de sa compagne partie, un retraité de Saint-Sever va débourser 7800 € en un mois. Plus de 3400 € au total pour l'Orthézienne, soulagée de 510 € pour une "fiole de liquide magique", 1000 € pour l'assurance de gagner au loto, de l'argent encore pour le "sacrifice d'un taureau en Afrique". Mais elle s'est arrêtée alors que le "Professeur" lui demandait 14100 € : une somme calculée, rapporte France Bleu Gascogne, en additionnant l'âge de la dame et celui de son mari et en multipliant le tout par cent.

Le procureur a requis une peine de prison ferme pour 'l'exploitation éhontée de la détresse humaine". **Le Professeur Dramé, quel que soit son véritable patronyme, est condamné à**

quatre mois de prison ferme. Si la justice le retrouve… par miracle.

La République des Pyrénées